

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Parcours de santé 2.3

1. Caractéristiques du module

Code : S. SI.371.1008.F.23

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2023-2024

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 7

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais

2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé.*https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

 Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales visées

Axe 1 (5 ECTS)

Rôle d'expert : Garantir la sécurité des patients et la qualité des soins par des interventions infirmières adaptées aux particularités des situations et aux besoins des personnes, guidées par un modèle et une démarche de soins rigoureuse et fondées sur des résultats probants et des normes professionnelles

Niveau novice : Participer à la conception, la réalisation et l'évaluation des prestations de soins infirmiers avec la patientèle/clientèle en garantissant la sécurité de ses soins et en suivant les directives de soins dans différents contextes.

Rôle d'expert : Agir avec humanisme dans sa pratique de soins infirmiers, individualisés et holistiques, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et de favoriser son auto-détermination.

Niveau novice : Créer une relation de confiance et respectueuse avec les personnes soignées, dans la perspective de l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Rôle de communicateur : Communiquer, oralement et par écrit, de manière adaptée et efficace avec les patient-es/client-es, les proches et les professionnel·les, afin de faciliter les relations et d'assurer le suivi des soins, dans toutes les situations cliniques.

Niveau novice : Communiquer, oralement et par écrit, en adaptant son discours aux patients/clients, aux proches et aux professionnels et en transmettant des informations pertinentes et claires dans des situations de soins stables

Axe 2 (2 ECTS)

Rôle de promoteur de santé :

Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patients/clients, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.

Niveau novice : Intégrer à sa pratique professionnelle des interventions de promotion de la santé et de prévention de la maladie centrées sur la Personne

Apprentissages critiques**Axe 1**

Rôle d'expert

- Apprentissage de l'acquisition d'une démarche scientifique dans la démarche de soins
- Identification des étapes d'une démarche qualité et son intégration dans les étapes du projet de soins.

Rôle d'expert

- Apprentissage de la posture soignante prenant en compte le patient partenaire

Rôle de communicateur

- Développement d'aptitudes communicationnelles adaptées à une diversité de population.

Axe 2

Rôle de promoteur de santé

- Apprentissage de l'évaluation des besoins et ressources de la personne soignée
- En situation de soin, l'étudiant repère puis intègre les ressources et les défis auxquels doit faire face le patient/client, explore les besoins latents et les besoins exprimés de la personne soignée.

4. Contenus et formes d'enseignements et d'apprentissage

Contenus :

Contenus en lien avec les rôles d'expert-e et de communicateur-trice :

- Pathologies respiratoires : bronchiolite, asthme et bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO)
- Thérapies respiratoires : oxygénothérapie, thérapies par inhalation
- CPAM (calcul, préparation et administration des médicaments) : renforcement des connaissances liées au premier semestre (PS 1.1, DP 1, PS 1.2) et lien avec les thérapies respiratoires
- Habiletés cliniques : examen clinique ORL et examen clinique du thorax
- DDS, raisonnement clinique : application concrète sur la base de vignettes cliniques
- Illustration de situations de soins appuyées par une étude qualitative (vécu de l'hospitalisation)
- Philosophie de l'ASFF : concepts de forces et caractéristiques
- Proches aidants : comme partenaires dans la prise en soin
- Chronicité : introduction puis lien avec les maladies chroniques et l'Education Thérapeutique au Patient (ETP)
- Physiopathologie du vieillissement et pathologies respiratoires
- Dénutrition et pathologies respiratoires
- Déchirures cutanées
- Soins palliatifs : objectif d'accompagnement palliatif des personnes vivant avec une BPCO avancée
- Processus addictif
- Entretien motivationnel : accompagnement de la personne en demande de consommation contrôlée de tabac.

Contenus en lien avec le rôle de promoteur-trice de la santé :

- Santé communautaire : prévention du tabac, prévention et effets du tabagisme passif sur la santé, arrêt du tabac
- Santé environnementale et développement durable : pollution de l'air, tabac et maladies respiratoires
- Éducation à la santé versus Éducation thérapeutique au Patient dans le cadre de l'asthme et de la BPCO
- Santé digitale : utilisation d'outils technologiques dans le cadre de l'éducation thérapeutique de patients asthmatiques

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathedra, séminaires, cours e-learning, cours à distance via Teams, lecture d'articles, quiz formatifs, étude de cas cliniques, classes inversées (activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module lors de TPE), Team Based Learning, laboratoires d'habiletés cliniques, activités de pratique simulée, travail collaboratif et carte conceptuelle.

Exigences de fréquentation :

La présence aux cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes). Une absence de plus de 20% entraîne la non-obtention des crédits.

4. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur 2 parties :

Partie 1 :

- Une évaluation individuelle par les pairs portant sur le champ de la santé environnementale en semaine 11 ou 16 : 5% du total des points
- Une évaluation par les pairs portant sur une situation clinique travaillée en sous-groupe en semaine 20 ou 21 : 20% du total des points
- Un examen écrit individuel de type QCM sur les contenus du module en semaine 22 ou 23 : 75% du total des points

La validation de la partie1 repose sur une évaluation suffisante résultant de la somme des points obtenus aux différentes évaluations.

Partie 2 :

- Un examen écrit individuel en salle (CPAM), en semaine 22 ou 23. La validation de cette partie repose sur une évaluation suffisante (Acquis).

La validation du module repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E, calculée sur la base d'un total de points pour la partie 1 et du qualificatif acquis pour la partie 2.

Si la partie 1 est suffisante, et si la partie 2 est acquise, le résultat ECTS est le résultat de la note ECTS de la partie 1.

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module, (soit entre 3,45 et 3,94)

Pas de remédiation

- Modalités : examen écrit de type QCM
- Période : semaine 35/36

	Statut			
Partie 1	Note ECTS : A à E	Note ECTS : A à E	Note ECTS : FX	Note ECTS : F
Partie 2	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis
Conséquences	Validation du module	FX Remédiation partie 2	FX Remédiation partie 1	F Répétition des 2 parties

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivé de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

5. Bibliographie principale

Blakey JD., Bender BG., Dima AL., Wienman, J., Safioti, G. & Costello, RW. (2018). Digital technologies and adherence in respiratory diseases: the road ahead. *Eur Respir J*, 52, 1-15. <https://doi.org/10.1183/13993003.01147-2018>

Diagnostiques infirmiers : définitions et classification 2021-2023 (12e édition). (2019). Elsevier Masson.

Doyon, O., & Longpré, S. (2022). *Évaluation clinique d'une personne symptomatique* (2e édition). Pearson ERPI.

Frydenberg, Osborne, N., Polley, C., Littlejohn, E., & Gray, A. (2022). Paediatric asthma education: Implementation of video-based education for families. *Journal of Paediatrics and Child Health*, 58(5), 868–872. <https://doi.org/10.1111/jpc.15862>

- Gottlieb, L. N., & Gottlieb, B. (2014). *Les soins infirmiers fondés sur les forces : la santé et la guérison de la personne et de la famille*. De Boeck.
- Keswani, A., Akselrod, H., & Anenberg, S. C. (2022). Health and Clinical Impacts of Air Pollution and Linkages with Climate Change. *NEJM Evidence*, 1(7), EVIDra2200068. <https://doi.org/10.1056/EVIDra2200068>
- Montilla-Pérez, M., Zafra Anta, M. Á., & Palacios-Ceña, D. (2018). Hospitalization due to bronchiolitis: factors influencing parents' experience. *Enfermería Clínica (Internet. English Ed.)*, 28(5), 292–299. <https://doi.org/10.1016/j.enfcli.2018.06.001>
- The global initiative for chronic obstructive lung disease. *Guide de poche pour le diagnostic, le traitement et la prévention. Guide pour les professionnels de santé. Rapport 2017*. <https://goldcopd.org/wp-content/uploads/2016/04/wms-GOLD-2017-Pocket-Guide-Final-French.pdf>
- Voyer, P. (2021). *Soins infirmiers aux aînés en perte d'autonomie* (3e édition). ERPI.

6. Responsable de module

Responsable : Géraldine Bouvet

Enseignants : Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS et vacataires.

Descriptif validé le 1^{er} février 2024 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers